

PRESIDENCE DU CONSEIL D'ETAT

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE
ET DE LA SECURITE

Rectificatif N° **21-284**

au décret n° 71/245 du 23 Juillet 1971 portant
nomination du Lieutenant SOUZA Sébastien-Sayeto
en qualité de Directeur du Département Finances
Administration et Formation de la Société Nationale
des Transports Aériens (LINA-CONGO)

LE PRESIDENT DU PARTI CONGOLAIS DU TRAVAIL,
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT,
PRESIDENT DU CONSEIL D'ETAT.

ARTICLE 4.-

Au lieu de :

Le salaire de l'intéressé et la contribution budgétaire aux versements à pension
à la Caisse des Retraites de la République Populaire du Congo seront assurés par
le budget de LINA-CONGO,

// I R E :

Le salaire de l'intéressé et la contribution budgétaire aux versements à pension
à la Caisse des Retraites de la République Populaire du Congo restent supportés
par le budget de l'Armée Populaire Nationale (A.P.N.).-

Le reste sans changement./.-

Fait à Brazzaville, le **24 AOÛT 1971**

Par le Président de la
République, le Ministre du
Développement, Chargé de l'Agricul-
ture, des Eaux et Forêts

A. DIAWARA

Le Ministre des Finances et du Budget

A. E. POUNGUI.-

Cdt. Marien N'GOUABI.-

Le Ministre de la Santé Publique, des Affaires
Sociales et du Travail

Charles N'GOUTO.-

Le Secrétaire d'Etat au Développement,
Chargé des P & T, de l'Aviation Civile, du
Tourisme, de l'Urbanisme et de l'Habitat

V. TAMBA TAMBA.-

AMPLIATIONS :

Ministère de la Défense.....	3
Minideveloppement	2
Minaviacivile	2
Dtion Gle LINA-CONGO	3
D.G.T.	2
D.F.	2
C.F.	1
B /Courrier	2